



réclamer des dommages et interets pour travaux sur ma terrasse

Par **albuzar**, le **04/10/2012** à **16:03**

Bonjour,

Depuis cinq mois aujourd'hui des travaux ont été effectués sur ma terrasse, dans le but de remédier à des problèmes de fuite et d'inondation de mon voisin du dessous.

Sur une surface de 9m² environ le carrelage et la chape de ciment ont été retiré, ce qui laisse "un trou" de 4 cm de profondeur.

Ayant à faire face à une recherche de responsabilité entre le carreleur et la [X] (entreprise qui a réalisé l'étanchéité de la terrasse). Ma propriétaire déclare ne pas pouvoir reboucher le trou. Ce uqe je peux comprendre.

Je lui réclame donc depuis cinq moi, une alternative telle des dalles clipables, pour que ma terrasse soir dans un premier temps "esthétiquement" acceptable. Et dans un autre temps, qu'elle me garantisse la sécurité, chose que j'estime impossible avec ce trou.

De plus c'est en pleine période estivale, là ou j'aurais pu jouir de la terrasse, que c'est arrivé.

Ma question est la suivante, comment puis je contraindre ma propriétaire à faire ce qu'il faut en attendant les travaux définitifs. Et puis je réclamer des dommages et intérêts pour n'avoir pu jouir librement de ma terrasse sans ces dérangements ?

Cordialement.